

**Tagung der Alpenkonferenz**  
**Réunion de la Conférence alpine**  
**Sessione della Conferenza delle Alpi**  
**Zasedanje Alpske konference**

**XI**

**TOP / POJ / ODG / TDR**

**A2**

**FR**

---

**OL: DE**

## **ACTIVITÉS DU RÉSEAU ALPIN DES ESPACES PROTÉGÉS**

### **Proposition de décision:**

La Conférence alpine valide le programme de travail 2011-2012 du Réseau Alpin des Espaces Protégés.

Annexe : Programme de travail 2011-2012 du Réseau Alpin des Espaces Protégés

## PROPOSITION DE PROGRAMME

**La contribution d'ALPARC au réseau global des espaces protégés:  
biodiversité, connectivité écologique, changement climatique et  
développement régional**

Programme 2011-2012

Programme réalisable sous condition du maintien du statut actuel de la TF ainsi que de son budget

**RESEAU ALPIN DES ESPACES PROTEGES**

**ALPARC**

Task Force Espaces Protégés  
Secrétariat Permanent de la Convention Alpine

### **1) Structuration du programme :**

Le programme se réfère à la convention cadre du rattachement de la Task Force au Secrétariat Permanent de la Convention alpine. Le programme 2011-2012 est réparti en six services.

Le service n°1 concerne le travail d'animation, de coordination et d'information et communication commune des espaces protégés alpins, les autres services intègrent des projets et actions décidés par le Réseau des espaces protégés ou par des partenariats avec d'autres organisation internationales ou des programmes européens.

**I Services, soutien et information**

**II Outils de gestion et de recherche**

**III Communication & éducation**

**IV Biodiversité - réseaux écologiques**

## V Changement climatique

## VI Développement local et régional

Toutes les actions prévues et en cours font partie d'un des services

Les six services concernent prioritairement des actions dans les Alpes mais peuvent aussi intégrer des actions en coopération avec d'autres massifs montagneux et notamment les Carpates.

La recherche ou des actions de communication spécifiques font partie du service thématique auquel elles se réfèrent.

Les projets qui s'ajoutent au programme prévisionnel sont à intégrer à l'un des six services.

**La Task Force Espaces Protégés sera aussi fortement impliquée dans la recherche d'un statut juridique définitif et de financements pour le réseau ALPARC. Cette activité est prioritaire vis-à-vis de toutes les autres mentionnées dans ce programme.**

## 2) Proposition de programme 2011 - 2012

Le programme de travail contribue à l'application de différents points des protocoles et des priorités de la Convention alpine.

- Réseau écologique dans les Alpes
- Changement climatique
- Développement régional
- Mobilité et espaces protégés
- Partenariat de montagne

### I Services, support et information

- 1) Animation et coordination générale du réseau ALPARC ==> **ZOOM1**
- 2) Coordination et animation de la Plateforme Internet ==> **ZOOM2**
- 3) Maintenance des outils de communication du réseau ALPARC, inclus les expositions et le ViViAlp ==> **ZOOM3**
- 4) Support pour les groupes de travail actuels

Thème / Topic	Chef de file	Situation actuelle
Biodiversité	à définir	GT surtout actif au niveau du Gypaète barbu et des grands prédateurs
Changement climatique	A définir	Nouveau GT (constructions écologiques, mobilité dans les espaces protégés,...)
Banque de données_SIG	Parc national Suisse / TFEP	Atlas des espaces protégés alpins
Indicateurs gestion et	TFEP / Prealpi Giulie/Dolomiti	Projet sur les indicateurs en cours ; projet

services à l'environnement	Friulane/Orobie Valtellinesi	SARA
Communication_éducation	TFEP	Projet multivision ; projet éducation à l'environnement
Développement régional	à définir (volet tourisme : Vercors)	Nouveau GT (tourisme, produits et services de haute qualité, énergies renouvelables,...)

Le support concerne essentiellement l'aide pour la mise en place d'événements et le montage de projets sur demande et/ou proposition de la TFEP.

En tant que co-organisateur de la Semaine alpine 2012 en Suisse : contribution à l'événement par l'organisation éventuelle d'un workshop thématique d'un groupe de travail.

- 5) Danilo Re 2011 - Parc national du Triglav. Séminaire thématique dédié aux agents de terrain, thématique en lien avec la Convention alpine.
- 6) Danilo Re 2012 et séminaire thématique dédié aux agents de terrain.
- 7) Publication des bulletins d'information numériques en 5 langues
- 8) Rencontres alpines des espaces protégés et Assemblée Générale ALPARC (voir aussi action 30)
- 9) CPI Comité de pilotage international (4x)
- 10) GSN Groupe de suivi national ALPARC (comprenant partenaires institutionnels) (2x)
- 11) Publication du rapport d'activité 2011-2012
- 12) Maintenance et développement des outils existants de la coopération et des outils de communication du CNPA, le Réseau des Espaces Protégés des Carpates ==> **ZOOM4**

## II Outils de gestion et de recherche

- 13) 2011 Workshop Indicateurs de gestion et services environnementaux ==> **ZOOM5**
- 14) 2011 - 2015 : Mise en place d'un ATLAS sur les espaces protégés alpins (Version papier et électronique) ==> **ZOOM6**
- 15) Actualisation et réorganisation de la banque de données espaces protégés d'ALPARC et mise à disposition d'un outil correspondant aux EPA
- 16) Participation à la préparation du Symposium de recherche des espaces protégés alpins, Kaprun/A 2013 avec les Hohe Tauern et ISCAR-P
- 17) Contributions au journal eco.mont en coopération avec ISCAR-P

## III Communication - éducation

- 18) Workshop Communication commune et éducation à l'environnement montagnard ==> **ZOOM7**
- 19) Projet Multivision : outil collectif de présentation sonore et visuelle des espaces protégés alpins au grand public ==> **ZOOM8**
- 20) Diffusion, mise en oeuvre et développement de la stratégie de communication ALPARC ==> **ZOOM9**
- 21) Diffusion et développement de la collection de cartes postales des espaces protégés alpins

#### IV Biodiversité - réseaux écologiques

- 22) Participation aux travaux de la Plateforme Réseau Ecologique de la Convention alpine
- 23) Coordination de la participation d'ALPARC aux travaux de la Plateforme Grands ongulés et prédateurs de la Convention alpine ==> **ZOOM10**
- 24) Participation au Projet « Continuum Initiative\* » ==> **ZOOM11**
- 25) ECONNECT et projets futurs éventuels\* ==> **ZOOM12**

#### V Changement climatique

- 26) 2011 Excursions sur le thème Savoir faire traditionnels et constructions écologiques\* ==> **ZOOM13**
- 27) 2011 - 2012 : Projet pluriannuel sur le rôle des espaces protégés au temps du changement climatique : collaboration des espaces protégés alpins et des Carpates et inclus les conséquences sur la ressource eau\* ==> **ZOOM14**

#### VI Développement local et régional

- 28) 2011 Workshop « Valeur ajoutée par les espaces protégés pour leur région »\* ==> **ZOOM15**
- 29) Participation dans le projet suisse sur l'usage des énergies renouvelable dans les espaces protégés\* ==> *project description coming soon by ISCAR*
- 30) Conférence sur les nouveaux défis du développement régional dans les espaces protégés liée à l'AG de 2012

### **3) Financement des actions**

Les actions sont financées par la contribution française à hauteur de 410 000 € par an (Etat - régions alpines). Des financements de pays tiers s'intègrent dans ces actions de manière

à donner un volume suffisant à leur réalisation. Ce programme constitue la base des actions 2011-2012 que la Task Force Espaces Protégés coordonne pour le réseau ALPARC. Une contribution financière d'Etats tiers, de sponsors, mécènes ou de programmes européens permet d'étendre, approfondir et d'augmenter la portée des projets. Elle sera en conséquence accompagnée par une augmentation des capacités de travail de la Task Force.

La contribution des espaces protégés par des moyens financiers aux actions ou des apports en nature est à prendre en compte. Tout financement supplémentaire doit s'inscrire dans la logique des actions et des champs thématiques d'ALPARC décrits dans ce programme. Les actions indiquées avec un « \* » sont des propositions sous réserve d'une participation suffisante et des moyens disponibles en termes de capacité de travail et des finances (participation des partenaires espaces protégés et institutionnels).

## ANNEXE :

### **Présentation détaillée ou précisions apportées à certaines actions phares affichées au programme de travail**

#### **ZOOM1**

##### Animation et coordination générale du réseau ALPARC

Ceci concerne notamment les divers services rendus aux espaces protégés et aux partenaires : par exemple renseignements fournis, mises en contacts, informations transmises, recherche de partenaires de projets, rediffusion d'actualités ou d'invitations, mise à disposition de cartes, d'images, de publications, etc. Représentation et promotion du réseau ALPARC, présentations et interventions, notamment lors de manifestations alpines.

#### **ZOOM2**

##### Coordination et animation de la Plateforme Internet et développement de services spécifiques aux espaces protégés

Mise à jour régulière des contenus du site Internet en 5 langues, publication d'actualités et du calendrier des manifestations, mise en ligne de ressources téléchargeables. Annuaire des espaces protégés alpins avec données et coordonnées.

#### **ZOOM3**

##### Maintenance des outils de communication du réseau ALPARC

Cela inclut les expositions et le ViViAlp (visite virtuelle des espaces protégés alpins) : Entretien, promotion et diffusion des expositions itinérantes. Maintenance des stands

d'information thématique (stands parapluie). Diffusion et mise à jour du dépliant de présentation Alparc. Utilisation de la station mobile ViViAlp lors de manifestations.

**ViViAlp** : maintenance de l'outil. Phase d'actualisation : corrections nécessaires, mise à jour des contenus, intégration de nouveaux espaces protégés (volontaires) et de nouveaux points d'intérêt (POI) en 5 langues.

#### **ZOOM4**

##### Maintenance et développement des outils de coopération existants et des outils de communication du CNPA

Actualisation des brochures et du site Internet du Réseau CNPA, action médias avec des outils existants et des communiqués de presse. Poursuite des projets sur les réseaux écologiques dans les Carpates et les thématiques autour du changement climatique.

#### **ZOOM5**

##### 2011 Workshop Indicateurs de gestion et services environnementaux

Suite aux travaux sur les indicateurs de gestion réalisés en 2010, diffusion de la méthode et des grilles des indicateurs et mise en place d'un suivi pour la mise en place de ce système. Coordination du groupe de travail sur cette thématique.

#### **ZOOM6**

##### 2011 - 2015 : Mise en place d'un ATLAS sur les espaces protégés alpins

La création d'un Atlas sur les espaces protégés des Alpes complètera la démarche d'ALPARC (Banque de données, ViViAlp, publications et brochures). Ce sera pour la première fois une publication regroupant des espaces protégés de tous les pays alpins en mettant en avant leur patrimoine, leur offre, leur organisation et les tendances d'évolution future. Ce sera aussi un document clé pour des démarches autour du réseau écologique. Ce document nécessite un travail en plusieurs phases. La période 2011-2012 sera consacrée à la définition du contenu et la publication de premières cartes.

#### **ZOOM7**

##### Workshop Communication commune et éducation à l'environnement montagnard

Animation et soutien du groupe de travail Communication commune et éducation à l'environnement, coordination des projets et actions lancées par le groupe (inclus organisation des réunions ou workshops nécessaires). Collaboration avec le REEMA sur le thème éducation en montagne. Le groupe de travail se réunit une fois par an pour piloter les actions mises en œuvre sur ces thématiques et pour initier de nouvelles réalisations conjointes. Sur le thème de la communication commune, le groupe poursuivra sa mise en œuvre de la stratégie de communication commune ainsi que son actualisation, et la réalisation d'outils collectifs de communication (cf. multivision). Sur

le thème de l'éducation à l'environnement montagnard, le recueil de bonnes pratiques est régulièrement mis à jour par de nouvelles fiches-expériences communiquées par les espaces protégés, et disponible en téléchargement libre. Cette manifestation aura lieu en 2011 ou en 2012 selon les besoins du groupe de travail.

### ZOOM8

Projet Multivision : Création d'un multivision sur les espaces protégés alpins. Le multivision est un spectacle audiovisuel de haute qualité, une projection en musique d'images qui apparaissent et disparaissent simultanément sur l'écran, comme un diaporama en plus sophistiqué mais qui diffère de l'effet vidéo. L'objectif est d'obtenir un nouvel outil collectif fort, de sensibilisation, destiné à la communication grand public, facile d'utilisation, marquant et permettant ainsi de diffuser l'image du réseau et de faire connaître les espaces protégés alpins, sur un registre plus émotionnel. Il sera surtout destiné à être diffusé dans les centres de visiteurs des parcs, mais également lors de manifestations (locales ou internationales).

### ZOOM9

Diffusion, mise en œuvre et développement de la stratégie de communication ALPARC

L'objectif est d'une part de mieux diffuser l'image d'ALPARC et de faire connaître les EPA et leur réseau, et d'autre part également de mieux informer et impliquer le personnel des EPA dans leur réseau d'échanges ALPARC. Il s'agit de développer et exploiter au mieux les divers outils de communication existants, de les faire évoluer, d'en imaginer de nouveaux. A destination des personnels des EPA, un kit communication est développé, actualisé et mis à disposition sur différents supports (DVD, Internet...).

### ZOOM10

2012 Plateforme grands ongulés et prédateurs de la Convention alpine

Coordination de la participation d'ALPARC et notamment de ses experts sur le thème « grands carnivores » aux travaux de la Convention alpine. Les thématiques qui peuvent être apportés seront d'ordre technique : recherche, monitoring et communication auprès du public. L'objectif consiste à la fois en un échange d'informations et pourrait permettre l'exploration d'un montage pour un projet européen commun éventuellement en coopération avec le CNPA (Réseau des espaces protégés des Carpates) et permettra de concentrer les efforts et savoir faire sur un seul groupe de travail.

### ZOOM11

Participation au Projet « Continuum Initiative »

Le projet « Continuum Initiative » accompagne les travaux de la plateforme Réseau Ecologique de la Convention alpine d'une manière concrète avec des projets sur le terrain et une couverture très complète en matière de communication et d'assistance



aux régions pilotes. Le projet 2011-2012 prévoit les premières réalisations du réseau écologique sur le terrain.

### ZOOM12

#### ECONNECT et projets futurs éventuels

Le projet ECONNECT se termine en août 2011. D'ici la fin du projet, de nombreux travaux doivent être réalisés (cartographie, planification dans les régions pilotes, premières mesures sur le terrain,...). ALPARC est partie prenante de ce projet par la présence d'espaces protégés comme partenaires et par la Task Force du SPCA permettant de contribuer à coordonner les différents travaux dans les régions pilotes. Le travail consistera aussi dans le montage d'un projet ETC pour maintenir la dynamique enclenchée avec ECONNECT pour la réalisation d'un réseau écologique alpin.

### ZOOM13

2011/2012 « Savoir faire traditionnels et constructions écologiques » et excursions thématiques : En 2011, des excursions thématiques axées sur le thème de la combinaison des approches traditionnelles et des constructions efficaces en consommation d'énergie seront organisées.

### ZOOM14

2011 - 2012 : Projet pluriannuel sur le rôle des espaces protégés au temps du changement climatique : collaboration des espaces protégés alpins et des Carpates /

- 1) Mesures contre le réchauffement climatique dans les espaces protégés des Alpes et des Carpates (recommandations).
- 2) Besoins de la faune et notamment des grands prédateurs en termes de migration à l'ère du réchauffement climatique.
- 3) Diffusion et application de la stratégie de communication développée en 2010

### ZOOM15

2011 Workshop « Valeur ajoutée par les espaces protégés pour leur région »

Le workshop a comme objectif de définir la valeur ajoutée des espaces protégés pour leur région et d'identifier des outils qui permettront d'évaluer régulièrement cette valeur ajoutée sous la forme d'un monitoring permanent et très communicatif permettant aussi à terme d'assurer les financements de ces structures.